

Mariage et famille dans la théologie et la pastorale de l'Eglise orthodoxe *

1. *Théologie - Théologie et pastorale du mariage - Théologie pastorale du mariage*

Si, selon la tradition orthodoxe, « théologie » signifie vérité et vie, la *théologie du mariage* et de la famille sera constituée d'un corps de vérités concernant ces sujets mais en même temps d'un ensemble des expériences faites par les fidèles qui vivent leur condition conjugale et familiale dans l'Eglise face à Dieu. La *pastorale du mariage* et de la famille consistera dans l'effort déployé par l'Eglise pour indiquer à ses membres le chemin à prendre afin de vivre cette vérité et de l'incarner dans leur existence de tous les jours. Nous pourrions même qualifier cette double approche de *théologie pastorale du mariage* et de la famille.

2. *La conception du mariage dans l'Eglise orthodoxe : sacrement de l'amour - petite église*

Comment la tradition orthodoxe envisage-t-elle le mariage et la famille ? Elle les désigne comme *sacrement de l'amour et petite église*. Ces deux notions expriment et décrivent de façon exacte et complète la conception de l'Eglise orthodoxe touchant le mariage et peuvent représenter les deux axes autour desquels tournerait une théologie orthodoxe du mariage. Une excellente source de la théologie en question se trouve dans le texte du *rituel orthodoxe du mariage*, qui reprend l'essentiel de la tradition biblique et patristique relative à ce thème.

3. *Ouverture de la petite église aux dimensions de l'Eglise : une, sainte, catholique et apostolique*

Si nous insistons sur le modèle « mariage - petite église », nous devons comprendre que la petite église est appelée à acquérir les

* Du 2 au 7 novembre 1979 eut lieu à Milan une rencontre consacrée à des questions d'éducation familiale ; elle traita notamment du mariage et de la famille dans une perspective théologique. M.A.I.M. Stavropoulos, théologien de l'Université d'Athènes, et dont la *NRT* a publié une contribution en janvier 1974, y présenta la communication dont les pages qui suivent reproduisent la teneur.

caractéristiques de l'Église. L'être de l'Église (son unité, sa sainteté, sa catholicité et son apostolicité) propose ainsi au mariage et à la famille leur devenir et leur avenir. La petite église doit s'ouvrir aux dimensions de la grande Église, ces dimensions lui marquant ses propres finalités. Ces ouvertures du couple trouvent une excellente illustration dans les formules du rituel.

Le couple forgera d'abord son *unité* « en une seule chair » dans l'amour, la paix, l'harmonie des âmes et des corps, la fidélité.

Ensuite l'homme et la femme peuvent s'ouvrir à la communion du Dieu Saint en son mystère trinitaire et parvenir à la *sainteté* par l'accomplissement des commandements de Dieu.

Le couple pourra vivre aussi, dans la communauté qu'il forme, la totalité de l'union homme-femme et s'ouvrir de façon qualitative à la communauté de tous les couples (*catholicité*). L'on est frappé, en lisant le rituel, par le fait que le couple concret qui se marie *hic et nunc* est repris dans tout le plan de l'histoire du salut.

L'*apostolicité* consiste dans l'activation de son charisme de l'amour, condition sine qua non d'un être apostolique. Cette fonction apostolique peut résider aussi dans le souci du couple d'élargir sa petite église en assumant ses fonctions parentales. Le rituel montre la place des enfants dans la famille et indique l'orientation du couple vers la procréation en même temps que l'ouverture du couple vers les autres.

4. *Mise en œuvre de la théologie du mariage par la pastorale : l'exemple des saints mariés*

Cette vérité théologique ne reste pas une lettre vide sans correspondance du côté des fidèles. Cette théologie devient une vérité incarnée et vécue d'abord dans l'existence des *saints mariés*. Toute l'histoire ecclésiastique, et plus spécialement l'hagiographie orthodoxe, nous fait voir comment leur mariage est devenu d'une façon ou d'une autre « lieu théologique » et théophanique. La pastorale de l'Église au long des siècles s'est préoccupée de montrer aux couples ce chemin en les accompagnant dans les multiples relations auxquelles ils ont à s'ouvrir. Ici se révèlent le caractère pédagogique de la pastorale de l'Église et la dimension pastorale de la théologie, dont la vérité se propose toujours en vue d'être vécue.

Le mariage et la famille présentent un objet par excellence de la pastorale de l'Église. « Chair de sa chair », la petite église s'incorpore dans l'Église comme une cellule vivante. Elle se retrouve ainsi dans son contexte naturel de croissance et de promotion. Dès son insertion dans le mystère de l'Église par le sacrement du mariage, la petite église se développe et croît dans la vie de l'Église animée par le Saint-Esprit.

5. *Spiritualité orthodoxe et mariage : ses traits - « sacerdoce conjugal » - conseils évangéliques*

Le couple a ainsi la possibilité d'avancer jour après jour dans sa *vie spirituelle*, qui n'est pas une vie désincarnée et qui prend sa qualification du fait d'être vécue face au Saint-Esprit. Cette vie spirituelle du couple orthodoxe menée dans l'Esprit Saint garde sûrement tous les *traits de la spiritualité orthodoxe* traditionnelle. En participant à la vie eucharistique et cultuelle, les conjoints chrétiens vivent une mystique liturgique qui est à leur portée (aspect *liturgique et mystique*), tout en essayant d'exercer en présence de Dieu tout le dynamisme humain des vertus (aspect *ascétique*). Ils sont conscients du caractère relatif et non absolu de leur lien et anticipent le Royaume (aspect *eschatologique*).

Ils peuvent même arriver à vivre leur « sacerdoce conjugal » en s'appropriant les principes — dans un au-delà des formes précises — des trois conseils évangéliques (que les vœux monastiques assument de leur côté) : la chasteté, la pauvreté et l'obéissance. Ce n'est pas ici le lieu ni le moment de reprendre toute la discussion concernant des thèmes comme « laïcs et vie chrétienne parfaite », préceptes et conseils, vocation chrétienne et vocation monastique, caractère universel de la spiritualité monastique, etc. Il me semble cependant que la mise en exercice, dans la vie conjugale, de l'esprit qui soutient cette triple « profession » aiderait grandement les époux et leur famille à vivre une spiritualité propre à leur état et à s'ouvrir aux dimensions de l'Eglise. Comme nous l'avons déjà signalé, ces dimensions pourraient même être considérées comme les fins du mariage.

6. *« L'ouverture dimensionnelle » du couple : promotion ou surcharge ? - aspect dynamique*

Je suis conscient des difficultés d'une telle entreprise. Il apparaît que les « fins » mentionnées ne connaissent pas de fin. Les obstacles et les dangers sont grands lorsqu'on se met en route pour s'ouvrir comme couple aux dimensions de l'Eglise et pour pratiquer l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité de son mariage et de sa famille. On s'engage dans une œuvre dont les objectifs sont illimités, et le risque reste sérieux qu'une telle théologie, au lieu de *promouvoir* le couple, le *surcharge* d'un poids trop lourd dans son cheminement. Dans la mesure où cet écueil est réel, le propos de l'Eglise peut paraître utopique. En visant à de telles fins, le couple, au lieu de devenir un lieu théologique, serait menacé de se trouver hors de sa place et de manquer la réalisation de ses intentions les plus profondes.

C'est ici le moment de nous rappeler qu'en proposant le modèle de l'Eglise comme modèle pour la petite église, nous touchons l'ecclésialité fondamentale du mariage considéré comme une image symbolique de l'Eglise. Vraiment ce n'est pas quelque chose d'extérieur que la tradition propose aux époux comme objectif à atteindre. Il s'agit de la construction de leur « petite église domestique ». Il importe de retenir l'aspect *dynamique* du modèle, aspect sous lequel l'Eglise apparaît comme un édifice inachevé (*oikodomè*), c'est-à-dire un événement continu, qui s'étend dans le temps et dans l'espace. L'acquisition des caractéristiques de l'Eglise par la petite église s'annonce comme un processus lent et continu. Dans leur cheminement les conjoints vont atteindre des fins toujours provisoires. Ici l'image suggérée par l'étymologie du mot « fin » (*telos*) en grec ancien pourrait nous donner une idée de ces fins sans fin. *Telos* proviendrait d'une racine qui désigne cet endroit du champ où le laboureur exécute un demi-tour pour ouvrir un nouveau sillon. L'image est parlante. Elle permet de voir une multitude de fins (buts) qui sont en même temps de nouveaux commencements (début).

Assurément une telle conception dynamique du modèle peut nous rendre plus réalistes dans la confrontation avec diverses difficultés et plus optimistes dans la tendance au mieux au cours de notre cheminement. Au contraire, une conception *statique* de l'idéal pourrait nous décourager dès les premiers pas.

7. Difficultés dans la réalisation du modèle

Malgré cet accent dynamique, l'Eglise ne déploie pas sans peine son action pastorale selon les principes orthodoxes près des personnes mariées. Cela tient d'une part aux difficultés que comporte la transmission du message orthodoxe sur le mariage, d'autre part à l'embarras que les couples ont à surmonter pour accepter ce message et le traduire dans leur vie quotidienne. Ils sont entravés par des contraintes d'ordre personnel et par les conditionnements du contexte social où ils sont situés. Par conséquent, nous pourrions nous interroger sur le retentissement que la doctrine orthodoxe du mariage trouve dans la population grecque. Il est vrai que les couples éprouvent de la difficulté à reconnaître les dimensions de l'Eglise et leurs indices dans leur propre mariage. D'un certain point de vue la situation dans la société est devenue troublante pour tous ceux qui veulent travailler dans la direction de la petite église ; l'Etat aggrave parfois cette conjoncture en promouvant certains projets législatifs dont la teneur est discutable.

Pour être plus réalistes, nous pourrions inverser les termes qui forment le titre de notre communication, pour l'énoncer maintenant

comme suit : « Théologie et pastorale de l'Église orthodoxe dans le mariage et la famille en Grèce ».

Ainsi l'*unité* du mariage souffre non seulement du malaise survenant dans l'union de certains époux et qui conduit lentement à un désaccord permanent, jusqu'à la séparation et à l'un de ces divorces dont le taux augmente d'une année à l'autre ; mais cette unité souffre aussi des idées qui règnent dans la société touchant la dissolubilité du mariage, la « polygamie successive », la facilité de divorcer. Dans un climat pareil, la loi sur le divorce dit « automatique » — divorce basé sur le principe d'une séparation prolongée des conjoints — a trouvé un accueil favorable, malgré la polémique qui lui a été opposée par certains milieux. Le vote de cette loi a même provoqué récemment la démission d'un métropolite.

D'autres idées qui, à première vue, pourraient sembler bénéfiques pour l'unité du couple — par exemple celle qui a inspiré le dernier projet de loi modifiant certaines normes du droit familial pour appliquer le principe d'égalité des droits et obligations entre hommes et femmes posé par l'article 4, § 2, de la Constitution hellénique —, ces idées risquent d'être poussées dans un esprit de revendication et de rivalité du côté de l'homme et de la femme et d'exercer ainsi sur toute la structure familiale une influence qui sape son unité.

La *sainteté* du mariage, qui est nourrie normalement par la participation aux sacrements et l'ouverture du couple à la communauté d'un Dieu Saint en trois Personnes, peut être entravée par le fait que des fidèles s'écartent de la vie eucharistique pour diverses raisons (entre autres la pratique de la contraception). De plus on voit se développer l'idée qu'un mariage peut être contracté en dehors de toute référence religieuse — « la religion n'a rien à faire avec le mariage » — ou bien que la simple cohabitation entre homme et femme pourrait suppléer à un mariage officiel (civil ou religieux) ; elle éloigne de plus en plus le mariage de l'atmosphère ecclésiale. La distance à franchir n'est plus si grande pour arriver à un état de choses où le mariage purement civil serait conçu comme la formule la plus naturelle et la plus normale pour les gens de notre temps. Il existe même un mouvement qui tente de promouvoir une législation instituant le mariage civil. Certains membres de la hiérarchie se montrent d'ailleurs favorables à une telle solution qui, à leur avis, permettrait d'opérer une distinction nette entre les vrais fidèles et les autres.

Alors que la *catholicité* consiste dans la possibilité donnée au couple de vivre *hic et nunc* le tout de la communauté vécue « toujours, partout et par tous » entre homme et femme, le couple est menacé de la tentation d'en rester à une prise en charge *partielle*, de n'ac-

cepter qu'une partie de l'existence du conjoint et d'en refuser une autre, ou encore de chercher une certaine complémentarité à la vie conjugale dans certains écarts fugitifs ou plus ou moins prolongés. L'autre aspect de la catholicité, c'est-à-dire l'ouverture du couple à la communauté de tous les couples, peut être compromis lui aussi. Le conflit des générations, mais aussi la distance qui se creuse entre elles, créent comme une rupture de la continuité généalogique et rendent plus difficile également l'ouverture à la communion des saints mariés.

Les difficultés qui touchent l'*apostolicité* résident dans le manque d'amour dont on pourrait voir une manifestation dans la fermeture du couple à l'égard du prochain, et en particulier à l'égard des enfants à accueillir. Toutes sortes de raisons peuvent faire qu'un couple veuille ne pas dépasser un certain nombre d'enfants ou ne pas en avoir du tout. Le climat économique et social du pays n'est pas très propice à une progéniture nombreuse. L'Etat, face au phénomène de la sous-natalité, hésite à prendre des mesures qui contribueraient réellement à modifier la situation. Malgré les apparences d'une politique nataliste, il a poussé, de façon prématurée et en dehors de toute préparation de la population, un projet de loi sur l'avortement. D'autre part l'Eglise, en mettant l'accent de façon assez unilatérale sur la procréation, a fait reculer d'autres aspects de la communauté conjugale ; ainsi dans l'esprit des époux règne une certaine confusion concernant d'une part l'exercice de leur sexualité, d'autre part l'amour des enfants. La continence absolue étant encore la seule méthode admise par l'Eglise pour la régulation des naissances, un grand nombre de fidèles se sont coupés de la vie eucharistique, qui est pourtant nécessaire et normalement irremplaçable pour la croissance de leur vie spirituelle.

8. *Les aspirations des jeunes, chances pour l'actualisation pastorale de la vérité théologique*

L'émunération de certaines difficultés — personnelles, sociales, institutionnelles — qui entravent les couples contemporains dans l'exercice de l'ouverture de leur petite église aux dimensions de l'Eglise montre qu'il est grand temps de voir l'action pastorale regagner de l'intérêt et entreprendre des démarches aptes à rendre possible dans la vie des fidèles l'actualisation de la vérité théologique sur le mariage.

Si nos sociétés opposent des facteurs négatifs à la promotion de cette actualisation, on ne manque pourtant pas d'éléments qui permettent de faire passer le message de l'Eglise, de bases sur lesquelles l'appuyer près des jeunes et des chrétiens mus par le sentiment amoureux. En leur portant ce message, on n'aurait pas

pour but de récupérer la jeunesse au bénéfice de l'institution du mariage, mais l'ouverture de leur amour aux dimensions d'un autre amour, d'une autre communauté d'amour. L'Eglise en exerçant cette activité pastorale qui est qualifiée d'« art des arts » et de « science des sciences », pourrait offrir aux aspirations des jeunes les points de repère qui les aideraient à lire son message. Cette lecture ne sera pas facile, elle sera plutôt ardue et austère : une raison de plus pour tenter cet effort.

Pour le moment nous pourrions retenir, ne serait-ce que comme supports pour des hypothèses de travail, quatre aspirations rencontrées chez les jeunes et qui me semblent correspondre aux quatre ouvertures-dimensions ecclésiales.

Les jeunes aspirent à une *unité fondamentale*, la plus intime possible. L'Eglise adresse son invitation aux jeunes et leur offre d'une manière radicale cette unité dans l'union « en une seule chair ». Leur amour s'incarne en participant au mystère de la Parole incarnée de Dieu qui réalise et approfondit cette unité.

Les jeunes aspirent à ne pas rester clos et fermés. Ils ont tendance à s'ouvrir vers les autres, à se mettre à part pour se mettre en communauté. Ici existe toujours la chance que leur communauté d'amour puisse entendre l'appel d'une autre communauté Tout-Autre, du Dieu-Trinité, pour entrer en relation avec elle, cela sans courir le danger que leur communauté disparaisse. Leur sexualité n'apparaît pas comme un obstacle à leur communion avec Dieu, ni le mariage comme une excuse pour ne pas entendre l'appel qui les convie à participer au grand festin (*Lc 14, 20*).

Les jeunes aspirent à vivre leur amour d'une façon unique et totale, à vivre le tout de leur amour. Mais en vivant cet amour totalement et uniquement ils entrent dans une *universalité* participante et communiant comme s'ils vivaient l'universel, le catholique. L'Eglise invite les jeunes gens qui sont gagnés par le sentiment de l'amour à entrer dans le Sacrement de l'Amour, qui est le mariage, et dans le rite des fiançailles elle prie le Dieu d'amour « pour que les fiancés soient gratifiés d'un amour parfait ».

Les jeunes aspirent aussi à s'engager dans le monde. Beaucoup voudraient s'en faire des alliés ; ils les provoquent en leur jetant l'appel d'une révolution sexuelle : « faire l'amour et pas la guerre ». Au lieu d'une telle révolution, les jeunes pourraient contribuer par la « révolution de l'amour » à la construction d'un monde d'amour, qui fait défaut aujourd'hui. Cet amour inclut plusieurs dimensions et peut témoigner d'un amour Tout-Autre. Dans cette mission d'amour, l'Eglise pourrait notamment montrer aux jeunes la dimension *apostolique* de leur amour.

Cette approche que je viens d'esquisser en visant l'actualisation pastorale de la vérité théologique sur le mariage ne veut pas être exhaustive et ne prétend pas non plus à la perfection. Elle a essayé d'offrir une modeste amorce de dialogue.

Athènes - Grèce

Makarion 19
Neon Faliron

Alexandre M. STAVROPOULOS

PREMIÈRE PRIÈRE DU MARIAGE
DANS LE RITE DU COURONNEMENT BYZANTIN

Dieu immaculé, auteur de toute créature, par amour des hommes tu as transformé en une femme la côte prise à Adam, notre premier père ; tous deux, tu les as bénis, disant : Croissez et multipliez, dominez la terre. Tu as déclaré que par leur union l'un et l'autre ne forment plus qu'un seul être, que pour cette raison l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa propre femme et qu'ils seront deux en une même chair ; et que l'homme ne doit pas séparer ce que Dieu a uni. Ouvrant le sein de Sara tu as béni ton serviteur Abraham et tu as fait de lui le père d'une multitude de nations ; tu as accordé Isaac à Rebecca et tu as béni sa maternité ; tu as uni Jacob à Rachel et de lui tu as fait sortir les douze patriarches ; tu as conjoint Joseph à Aséneth et leur as accordé comme fruit de leurs œuvres Ephraïm et Manassé ; tu as fait bon accueil à Zacharie et à Elisabeth et de leur enfant tu as fait le Précurseur ; de la racine de Jessé tu as fait germer selon la chair celle qui est toujours Vierge ; d'elle tu as pris chair et tu es né pour le salut du genre humain ; par une gratification de ton immense bonté tu étais présent à Cana de Galilée pour y bénir le mariage afin de manifester que l'union légitime et la procréation sont selon ta volonté. Toi-même, Seigneur très saint, accueille notre prière, à nous tes suppliants, puisqu'ici tu es invisiblement présent comme tu l'étais là-bas. Bénis ce mariage et accorde à tes serviteurs. N. et N., une vie paisible et des jours nombreux, la chasteté et l'amour mutuel dans le lien de la paix, une postérité qui vive longtemps, la grâce d'avoir des enfants et la couronne jamais fanée de la gloire. Rends-les dignes de voir les enfants de leurs enfants ; protège des embûches leur lit nuptial ; répands sur eux la rosée du ciel et donne-leur l'abondance de la terre ; remplis leur demeure de blé, de vin, d'huile et de tous biens, pour qu'ils en distribuent à ceux qui sont dans le besoin. Donne en même temps à ceux qui sont ici avec eux tout ce qu'on peut demander en vue du salut. Car tu es un Dieu miséricordieux, bienveillant et ami des hommes, et nous te rendons gloire ainsi qu'à ton Père qui est sans commencement et à ton Esprit très saint, bon et vivifiant, à présent et toujours et dans les siècles des siècles. — Amen.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Cette note ne reprend pas les titres cités dans notre communication intitulée *La conception du mariage dans l'Église Orthodoxe* ; elle ajoute quelques références récentes, utiles au lecteur désireux de plus amples informations.

BOUMIS P., *De la vie mariée et non mariée des chrétiens selon la Sainte Écriture et les Saints Canons*, Athènes, 1979, 19 p. (en grec).

- CHARALAMBIDIS St., *Le mariage dans l'Église orthodoxe*, dans *Contacts XXIX*, n. 101 (1978) 1 : 52-76 ; *Marriage in the Orthodox Church*, dans *One in Christ* 15 (1979) 3 : 204-223 ; *Éléments de réflexion sur le mariage selon le point de vue de l'Église Orthodoxe*, dans *Témoignage et pensée orthodoxes*, n. 19, 4, juin-août 1979 : 35-38.
- CONSTANTELOS D.J., *Marriage, Sexuality and Celibacy. A Greek Orthodox Perspective*, Minneapolis, Minnesota, Light and Life Publishing Co, 1975, 93 p.
- LARENTZAKIS Gr., *Ehe, Ehescheidung und Wiederverheiratung in der orthodoxen Kirche*, dans *Theologisch-praktische Quartalschrift* 125 (1977) 3 : 250-261 ; résumé dans *Theology Digest* 26, Fall 1978, 3 : 232-234.
- MEYENDORFF J., *The Sacrament of Holy Matrimony with the Complete Text of the Marriage Service*, St. Vladimir's Seminary Press : Orthodox Worship, n. 4, s.d., 42 p.
- PATRINACOS N.J., *The Orthodox Church on Birth Control*, Carwood N.J., The Graphic Arts Press, 1975, 50 p.
- PATSAVOS L.J., *Mixed Marriages and the canonical tradition of the Orthodox Church*, dans *The Greek Orthodox Theological Review* 23, nn. 3-4, Fall-Winter 1978 : 243-256.
- POHIER J., *La théologie du couple. Promotion et/ou surcharge ?*, Bruxelles, CEFA, document Recherche et Vie, n. 17, 1978, 48 p.
- Questions sur l'homme et la femme dans le peuple de Dieu*, dans *SOP*, n. 40, juillet-août 1979 : 12-16.
- RADOSAVLIEVITZ Art., *Le sacrement du mariage à la lumière dogmatique*, dans *Klironomia* 9 (juillet 1977) 2 : 246-264 (en grec).
- SPIDLIK Th., S.J., *La spiritualité de l'Orient chrétien. Manuel systématique*, coll. *Orientalia Christiana Analecta*, 206, Rome, 1978.
- STAVROPOULOS A.M., *La conception du mariage dans l'Église Orthodoxe*, dans *Le messager orthodoxe*, n. 58 (1972) II : 6-14 ; dans *Sessuologia* 13 (juillet-septembre 1972) 3 : 154-159. — *L'Église de Grèce face aux problèmes de la procréation. Modes d'approche des 50 dernières années*, Louvain, 1973, 410 p.
- STYLIANOPOULOS Th., *Toward a Theology of Marriage in the Orthodox Church*, dans *The Greek Orthodox Theological Review* 22, n. 3, Fall 1977 : 249-284.
- VANTSOS Chr., *Le mariage et sa préparation du point de vue de la pastorale orthodoxe*, Athènes, 1977, 148 p. (en grec).

